# L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE.

*Imprimé par* F. DELAUP, *et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.*

No. 257. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, 14 AOUT 1828. Vol. I.


*Conditions:*—L'Abeille paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'une piastre par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de $10, en payant six mois d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Editeur, ou ses correspondants: les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque langue.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année: les prix sont de $40 à 60, y compris la feuille, selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St. Charles, chez le juge Morel Guiramand.

A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Thérence Le Blanc.

A Donaldson, chez F. Boine, instituteur.

Aux Attakapas, à Mr. Dumartrait, et au juge Bryant.

## Nord-Amérique.

POUR NEW-YORK.

La nouvelle Ligne de paquebots part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 8 et 22 de chaque mois, comme suit:

Le navire KENTUCKY, cap Rathbone.

Le navire TALMA, capt Mitchell.

Le navire ILLINOIS, capt Waterman.

Le navire TENNESSEE, capt. Fowler,

Le navire LOUISIANA, capt. Pratt.

Le public peut compter sur l'exactitude dans le départ des susdits navires.

L'époque de leur départ de New-York, est fixé aux 1er. et 15 de chaque mois.

25 oct — *Foster & Hutton.*

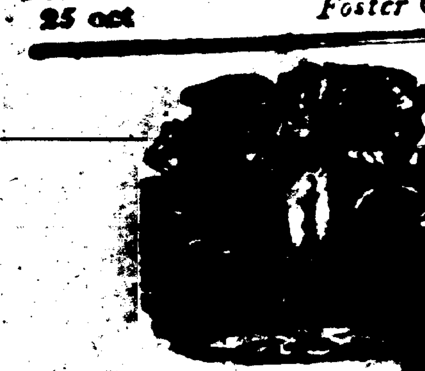

*Loterie de l'Eglise Catholique de*

BATON-ROUGE.

PREMIERE CLASSE.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 lot de | $6,000 | 1 lot de | $5,000 |
| 1 " " | 3,500 | 1 " " | 3,000 |
| 1 " " | 2,500 | 1 " " | 1,000 |
| 6 " " | 500 | 6 " " | 300 |
| 6 " " | 100 | | |

Plusieurs autres montant à $44,100.

Cette Loterie, composée de 27 numéros par permutation et dans laquelle on tire quinze ballots, doit être, sous tous les rapports, considérée comme la plus avantageuse de toutes celles qui ont été offertes au public pendant cette saison. On peut offrir la plus grande confiance dans les garanties qu'elle offre, tout étant disposé, de manière à ce que les lots gagnés soient promptement et ponctuellement payés.

*Prix des Billets:*

Billets entiers $5, demi-billets $2.50, quarts de billets $1.25, paquets de 9 billets, (garantis ne pas gagner moins de vingt piastres) $45.

*A vendre chez*

MALCOLM,

*Au Bureau renommé de la Roue de Fortune—Rue de Chartres No. 86.* 26 juil.

SANGSUES à 50 cents.

A VENDRE chez Fornastier & Co. au coin des rues Royale et St.-Pierre.

Les articles suivans sont offerts à des prix modérés, savoir:

Elexir anti-glaireux du Dr. Guilhé
5 livres sulfate de quinine
Bandages herniaires, sondes
Bougies et canulles en gaume élastique
Piluliers à l'usage des pharmaciens
Boites en cartons assorties
Blanc des sultans pour adoucir la peau
Rouge pour la toilette
Pastilles de sérail pour parfumer les appartemens
Baume de copahue inodore
Moxa Japonais &c. &c. — 18 avril

Chapeaux Blancs, de castor.

NICHOLS & KEELER ont reçu par le navire Talma, un assortiment de Chapeaux blancs, de première qualité et de la dernière mode de New-York.

23 avril

SUCRE—69 boucauts beau sucre des Attakapas, à vendre par
*Gordon, Forstall & Co.*
No. 23, rue Toulouse
4 juin

*Pour Bayou Sarah, Port Hickey, Baton Rouge, et lieux intermédiaires.*

Le solide bateau à vapeur COOSA, capitaine J. R. Colla, étant d'une marche supérieure, fera dorénavant comme packet et régulier les voyages d'ici au Bayou Sarah. Ses jours de départ sont, le Mercredi de la Nlle.-Orléans à dix heures du matin et du Bayou Sarah, le Samedi à 8 heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou [illegible]

23 juin. — J. HAGAN & Co.

POUR BAYOU SARAH, BATON-ROUGE, *Plaquemine et les lieux intermédiaires.*

Le beau Bateau-à-Vapeur COURTLAND, d'une marche supérieure, capitaine D. [illegible] fera régulièrement les Voyages entre les places ci-dessus, partant d'ici tous les Mercredis à midi. Il a de [illegible] accommodations pour les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

[illegible] — JAMES ARMOR.

POUR NATCHEZ.

Et tous les lieux intermédiaires.

Le bateau-à-vapeur WALK-IN-THE-WATER, capitaine Stephen Vail, partira dorénavant tous les 1er. 10 et 20 de chaque mois; et de Natchez tous les 5, 15 et 25, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

POUR LE BAYOU SARAH, *Donaldsonville, Baton-Rouge, Plaquemines, et les autres débarquements.*

Le bateau-à-vapeur, à simple pression, [illegible] tin, pour le Bayou Sarah [illegible] Dimanche à dix heures du matin [illegible]

8 juil. — *Joseph T. Bo[illegible]*

E. DEBERGUE,

*Successeur de J. Deberque,*

LE soussigné prévient ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir par le navire Azilia de New-York, un très bel assortiment de CHAPEAUX, qu'il offre à vendre en gros et en détail au plus juste prix.

13 juin — E. DEBERGUE.

LE Sieur VALENTIN & Co. Coiffeur de Paris, a l'honneur d'informer le public de cette ville et particulièrement les Dames qu'il vient de succéder à M. Guilline, dans l'établissement fondé par ce dernier rue de Chartres No. [illegible]. Il continuera comme par le passé à confectionner toute espèce de postiches suivant le goût, et il ose espérer que ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance n'auront qu'à s'en louer.

On trouve chez lui un assortiment complet de parfumerie fine et fleurs &c. &c.

I. MAIGNAN & FLEURIE,

*Faubourg Marigny, sur la Levée,*

ONT l'honneur de prévenir Messrs. les habitans et tous les propriétaires de bateaux à vapeur, moulins et machines à vapeur ou autres quelconques, qu'à dater du 1er. Juin courant, ils exécuteront tous les ouvrages de fonte de fer, aux prix les plus raisonnables et avec la plus grande exactitude.

Ils se transporteront partout où on aura besoin d'eux, également pour tout ce qui concerne leur état de Fondeurs de métaux, Forgerons, Tourneurs et faiseurs de modèles. Ils osent espérer que leur exactitude connue et leur grande expérience dans ces sortes d'ouvrages leur continueront la confiance qu'ils s'efforceront toujours de mériter.

Ils ont toujours chez eux un dépôt de *charbon de bois et de terre* à vendre.

12 Juin—3·

*A vendre par les soussignés.*

EN débarquement du brick Levant de Bordeaux,
6 pipes eau-de-vie 4me. preuve.
25 barils do. blanche preuve de Mexique cont. 18 gallons chaque, et à 8 cercles de fer.
12 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis.
132 paniers huile fine clarifiée.
1 caisse cote pailly en ½.
1 do. robes coté pailly, fond lithographie.
3 do. soie à coudre, couleurs assorties pour le Mexique.
1 do. fusils à pistons grand calibre.
1 do. pistolets do. do.
40 mille capsules première qualité.
Le tout ayant droit au drawback.

D. G. BORDUZAT & Co.
1er. juillet — No. 108 Rue Royale

Constitution et Réglemens de la Congrégation Israélite,

A vendre à cette Imprimerie. *Prix*, $1.

E. DEBERGUE,

PREVIENT ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir un MAGASIN DE CHAPEAUX de toutes les qualités, qu'il vient de recevoir [illegible] et des belles manufactures de [illegible] connaître [illegible] seront bien satisfaits. Il vendra en gros [illegible] bon marché qu'aucune [illegible] entre [illegible] occupait Mr. [illegible]

LOS [illegible] sombreros finos de primera calidad, y prueba de agua. Se venden en casa de E. DEBERGUE, en la calle de [illegible] Plaza de Armas N° 53. — 10 abril

Pensionnat pour les jeunes demoiselles.

L'ETABLISSEMENT de Mde. Everhed pour les pensionnaires et les externes, est maintenant fixé à cette [illegible] et agréable, rue Bourbon No. [illegible] Episcopale ne. [illegible]

Les [illegible] et soignée [illegible] ment.

| | |
|---|---|
| Les langues Française, Anglaise et Italienne; | [illegible] modernes; |
| L'Ecriture, | [illegible] |
| Grammaire, | Les [illegible] |
| Arithmétique; | Le Dessin; |
| Géographie, avec des cartes et des globes, | La [illegible] musique vocale et instrumentale. |

[illegible] ticales.

Madame Everhed pénétrée des devoirs que lui impose [illegible], et désirant les remplir avec autant d'exactitude que possible, est toujours assistée par des personnes d'une capacité reconnue et de la plus grande assiduité à remplir leurs engagemens; elle se croit donc autorisée à promettre aux parents et autres personnes, que les élèves [illegible] tous les soins qu'il est possible de [illegible] pour acquérir une éducation utile et accomplie.

M. B. Comhe ci-devant, Madame Everhed donne des leçons de piano, de guitare et de musique vocale. — 1 Avril

HARDES, &c. Le soussigné vient de recevoir par le Créole et le Delta, pantalons de Russie, vestes en soie, habits de différentes couleurs, et 25 barillets verdegris, de première qualité, à vendre au No. 32, rue de la Douane, par

Dec 18. — Wm. FROST, Jr.

SOIXANTE caisses Vin de Champagne 1ère. qualité en débarquement du navire Crescent venant du Havre—à vendre par — J. LEBLANC. Rue Royale

*Propriété à vendre à l'amiable.*

Le Jardin d'Agrément et ses dépendances, au faubourg de La Course, donnant sur les trois rues, du Tchoupitoulas, des Orangers et des Religieuses, occupé par Simon Laignel.

Si cette propriété n'est pas vendue d'ici au 1er. Septembre prochain, sa location sera mise publiquement à l'enchère, ce jour-là, pour le terme d'un ou de deux ans, à dater du 1er. Octobre suivant.

Le jardin est en plein rapport, et sera constamment ouvert pour tous ceux qui voudraient connaître l'intérieur.

Pour les conditions, s'adresser à M. Ant. Abat, à la Nlle.-Orléans. — 7 juil.

*AVIS aux Caboteurs, Pacotilleurs et Colporteurs, trafiquant dans l'étendue de cet Etat.*

LE soussigné, Adjudicataire de la ferme des Licences à accorder aux Caboteurs, Pacotilleurs, et autres personnes, trafiquant, vendant, ou échangeant des marchandises sur les grandes routes et les cours d'eau dans cet Etat, prévient tous ceux que cela peut concerner, que son bureau est ouvert tous les jours rue de la Levée, entre les rues Bienville et de la Douane, au magasin de [illegible], où [illegible] délivrera les diverses licences pour douze mois, au taux qui est fixé par [illegible] la Législature, approuvé le 18 Février [illegible] à l'acte [illegible] de l'Etat et au payement des dépenses [illegible] de l'année 1826 et pour d'autres objets," approuvé le 25 Avril 1826.

Le Fermier prévient ceux qui trafiquent ou vendent eux-mêmes, ou par leurs esclaves ou salariés, hors des limites de cette cité, qu'il sévira contre ceux qui ne seront pas munis de licence.

Il annonce également que Mr. P. D. Henry est son agent, et qu'il est autorisé en conséquence à délivrer des licences signés par moi.

Il a placé dans chaque paroisse un agent de surveillance, l'amende est de $50 à 100.

Ceux dont le terme des licences se trouve expiré, sont requis de venir les renouveller, sous les peines énoncées ci-dessus.

6 mai — LOUIS ALLEY, fermier.

AVIS.—MM. Moreau Lislet et Pierre Soulé avocats près des tribunaux de cet Etat, ont fait une société pour l'exercice de leur profession. Leur étude est rue St. Louis, au premier étage de la maison occupée par l'encan de Mr. Boyd, vis-à-vis le bureau des hypothèques.

30 mai—3f.

WANTED,

A PERSON well recommended, as an Apprentice in a Druggist and Apothecary. Apply at this office. — April 29.

College Louisianais.

LES développemens progressifs reçus par cet établissement, ayant considérablement augmenté le nombre des élèves, et nécessité un changement de domicile, Mr. CUVELLIER a l'honneur d'informer le public qu'il vient de fixer sa résidence dans le vaste local connu sous le nom de FRASCATI, situé à un quart de mille au dessous de la Nouvelle-Orléans, sur la rive gauche du fleuve.

[illegible]

1°. [illegible] Nouvelle-Orléans.

2°. La proximité de la ville, qui permet de jouir de tous les avantages que peut offrir une [illegible], sans les inconvénients qu'elle présente.

3°. Le besoin urgent d'édifices disposés de manière à favoriser le maintien de l'ordre intérieur et les [illegible] un système d'[illegible] des études classiques.

4°. La nécessité non moins impérieuse d'une vaste enceinte dont la distribution permît de séparer les jeunes élèves des élèves plus âgés, afin d'éloigner autant que possible les chances d'accidens et les inconvéniens de tous genres qui résultent nécessairement de la confusion des âges.

Tel est le résumé des raisons qui ont déterminé M. Cuvellier à opérer ce changement. Il le soumet au jugement du public, et plus particulièrement encore à celui des personnes qui l'honorent en lui confiant l'éducation de leurs enfans. Il s'estimera heureux si ses motifs obtiennent leur approbation; et il croirait manquer à [illegible]

[illegible] ingénieur des ponts et chaussées, déjà connu sous les plus favorables auspices, et recommandé d'ailleurs par M. le général Bernard à Mr. Bosque, Pilié et d'autres citoyens respectables de cette ville.

Considérant combien il est difficile de faire observer à des jeunes gens dont le caractère est déjà formé, les règles indispensables dans une maison d'éducation, M. Cuvellier se voit dans la nécessité d'annoncer au public qu'il lui sera désormais impossible d'admettre au nombre de ses élèves des jeunes gens au dessus de l'âge de quatorze ans.

Les personnes qui désireraient parler aux élèves, sont priées de vouloir bien s'adresser d'abord au chef de l'établissement. — 26 mars.

DEPOT DU VERITABLE REMEDE DE LE ROY

*TENU PAR A. MICHOUD.*

L'ANCIEN Dépot de cet inappréciable Remede, expédié par Mr. COTTIN, ainsi qu'on le prouve par l'exhibition des factures, est maintenant en face de la Halle, au coin des rues de la Levée et Madison.

Prix avec les instructions, purgatif $1 75, vomitif $1, ensemble tous les ouvrages du Dr. Le Roy [illegible] le volume.

Ant. Michoud tient également un Depot de l'Antiglaireux du Dr. Guillet de Paris.

Prix $1 75 la bouteille avec le livre.

Au magasin dudit Ant. Michoud on trouve toutes sortes d'objets en clinquaillerie, armes, miroirs, vaisselles, faïences, cordes à linge, huile bouillons fins, vin &c &c. &c.

ON Y DETAILLE

12 *livres de beau Sucre pour* $1, *et* 6 *livres d'excellent Café de la Havane pour une piastre.* — 6 mars.

DEMANDE—On désire trouver à louer une négresse; il faudrait qu'elle fut bonne cuisinière. On donnerait la préférence à une qui parlât les deux langues. — 10 décembre—f.

GRAISSE & WHISKEY.—150 boetes en fer blanc de Graisse de Cincinnati, 70 barils bon Whiskey, en débarquement et à vendre par — J. F. PAYSON.

24 nov.

EN débarquement du navire Kentucky, venant de New-York.
50 paniers (marqués I. C.) de Champagne blanc mousseux.
Et d'arrivages intérieurs.
370 sacs Café de la Havane.
30 caisses de 12 bouteilles Champagne mousseux.
100 sacs de 1000 bouchons fins.
40 caisses Huile de Vitriol de deux damejeannes chaque.
100 barils Vinaigre de cidre fort.
500 sacs Sel de Liverpool.
24 barillets Plomb de chasse paenté
200 do. Blanc de Céruse broyé à l'huile.
40 barils Sucre en pain.
40 caisses Tabac à chiquer de Cavendish.
Grils pour bateaux à vapeur, Gharrètes et Roues, Drays et Brouet

A vendre par
15 janv. — SAMUEL P. MORGAN.

CONFITURES, &c.—4 jarres de confiture en boites communes et dorées; 4 do. raisin blanc; à vendre par — A. HODGE, Jr.

Dec 18.

SUGAR.—100 hhds. very prime sugar, landing this morning, for sale by
March — PETERS & MILLARD.

GRANDE

EXPOSITION

Encoignure St. Anne et Condé près la Place d'Armes.

D'UN CHEVAL DE BOIS.

Objet extraordinaire de mécanique. Ce cheval que l'on a vu sortir des mains du dernier génie, avançant de [illegible] fait toutes les circonvolution que l'on peut désirer, et parcourt facilement [illegible] une dame et un [illegible] commodément.

LA FEMME INVISIBLE,

[illegible] mécanique qui surprendra agréablement le public.

*MIROIRS METAMORPHOSES.*

Ces miroirs forcent à rire les personnes qui y sont le plus disposées.

*COSMORAMA,*

Ces jolies vues représentant les principales villes et édifices des quatre parties du monde.

MARIONNETTES,

Une scène de Marionnettes à 7 heures et demie et une à dix heures.

La proximité des arbres qui entourent la Place d'Armes, procure beaucoup de fraîcheur à la salle, qui est très-aérée, et fait qu'on y respire un air fort agréable.

En attendant les Trompe-l'œil ou les Plaisirs de Jocko. Et différens objets curieux, l'exposition du Cosmorama changera régulièrement deux fois par semaine.—Les portes sont ouvertes tous les jours, de 7 heures et demie à dix heures du soir, prix d'entrée, 4 escalins, enfans moitié prix, abonnement pour le mois cinq piastres. — 9 juin

CHANGEMENT DE DOMICILE.

*BAINS FUMIGATOIRES.*

Mr. RENOU, *Docteur en Médecine*, a l'honneur de faire part à ses confrères, et au public, qu'il a transporté son établissement de la rue de Chartres dans la rue de Condé, presque à l'encoignure de la rue du Maine, dans la maison connue sous la dénomination de Bains Publics.

8 Juillet.

UNE quantité considérable d'excellentes pommes de terre d'Irlande, 30 boucauts d'aloises de Queen Ten, 20 do. do. Comtesse et Duchesse; reçus par le Balloon, de Belfast, et à vendre par

19 dec — CURELL, LESASSIER & KILSHAW.

LE SOUSSIGNE' vient de recevoir par le navire Martha, venant du Havre. 6 livres Sulfate de Quinine, 4 onces, Acétate de Morphine, 12 douzaines Bandages herniaires assortis, 50 Seringues à pompe, 10 douzaines Bieux d'agneaux moelleuses, 12 do. Boules de Mars, 72 des Flacons à l'éther de 8 à ½ once.

250 grandes et demi-bouteilles de l'Elixir tonique anti-glaireux, du Dr. Guillié.

Et par le navire Elisa, de Bordeaux: La Poudre et la Liqueur Végétales de Boemel, combinées dans leur emploi, approuvées par la commission chargée d'en faire l'examen, et nommée à cet effet par son excellence le ministre de l'intérieur, pour la conservation des dents, la fraicheur et la propreté de la bouche, ainsi qu'un assortiment de brosses [illegible] qualité.

24 avril — M. JAMBU.

ARRIVE' par la Roxelane, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:

Fromage de Hollande, dit tête de mort
Fromage de Gruyère [illegible]
Prunes [illegible] Tours [illegible] dix livres,
Figues de Marseille,
Sardines à l'huile de Nantes, &c. &c

8 mai. — F. BERTOULIN.

DEMANDE d'emploi—Une personne arrivant d'Italie, parlant passablement l'Anglais et le Français, désire se placer comme commis. On produira de bonnes recommandations. S'adresser au bureau de l'Abeille. — 6 mai

COUR DE PAROISSE pour la ville et la paroisse d'Orléans, le 2 Juin 1828.—Présent l'honorable Juge Pitot—Elisabeth Aubé contre P. B. Lalande, son mari—Il est ordonné et décrété par la Cour que la pétitionnaire Elisabeth Aubé, épouse de Pierre Benoit Lalande, défendeur dans cette affaire, soit séparée de corps et de biens d'avec son dit mari; qu'il lui restituera la possession et la propriété exclusive des esclaves, terrains, maisons et meubles par elle apportés en mariage, tels qu'ils sont mentionnés dans le contrat de mariage et tel qu'il appert en tout qu'ils sont encore existants, par l'exécution de l'ordre rendu par la Cour à l'institution du procès prescrivant un inventaire, et défendant toute disposition des dits biens par ledit mari, qui en outre est condamné aux frais—Nouvelle-Orléans 16 Juin 1828.

J. PITOT, Juge.

Je certifie l'ordre ci-dessus.

23 juin—3f. — Thos. S. KENNEDY, Greffier.

EN débarquement du bateau à vapeur Patriot et à vendre par les soussignés. 36 rouleaux corde d'emballage, 16 sacs Ficelle.

11 Juin — GOTTSCHALK et REIMERS

RABAIS SUR LES VINS.

VU la diminution des droits sur les Vins, les soussignés ont réduit leur Vin de Bordeaux de $36 à $33, et le Vin blanc de Grave à $15 la demi barrique.

30 juin. — J. Ch. JOURDAN & Co.